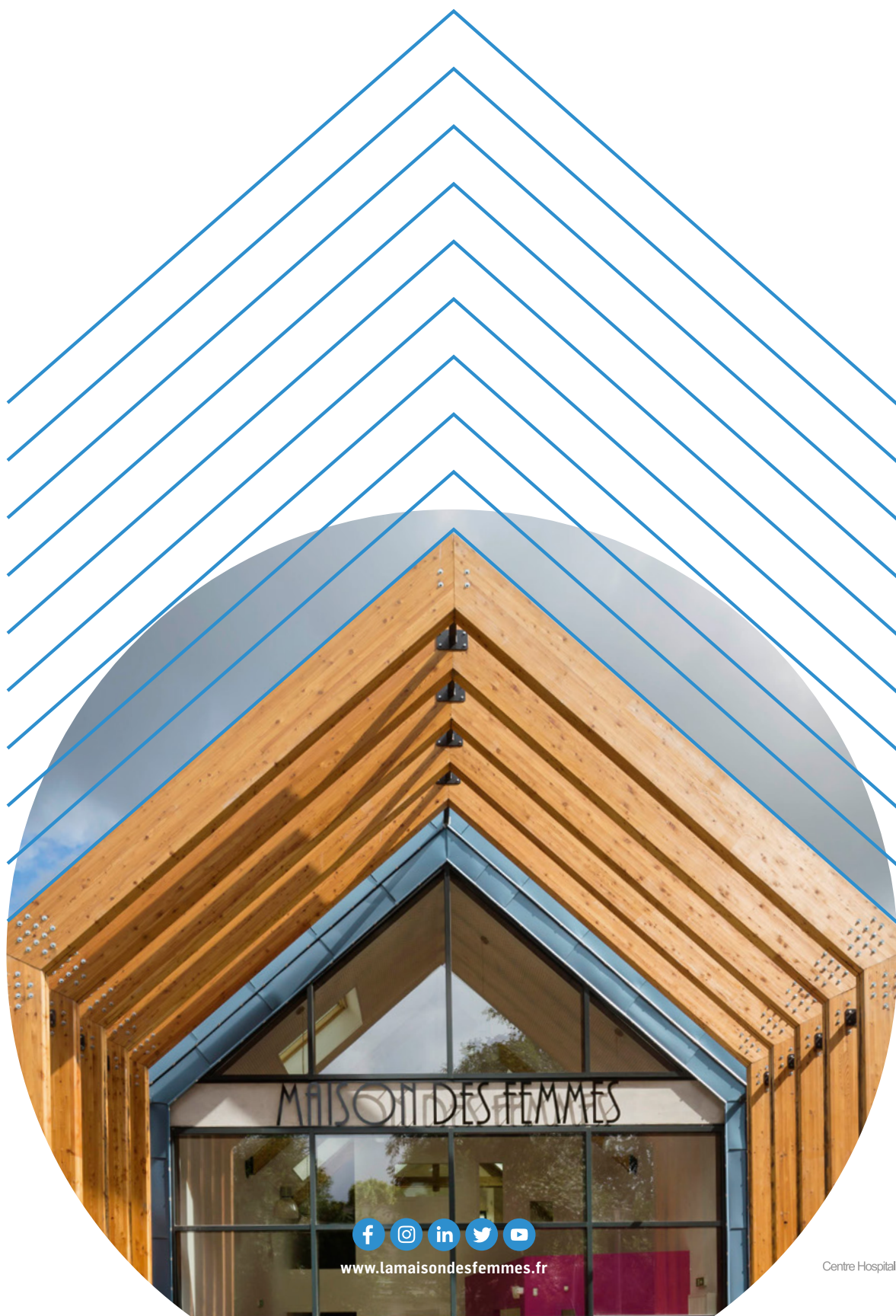


La Maison des femmes - L'Unité de soins



Rapport
d'activité
2022



www.lamaisondesfemmes.fr



**Ghada Hatem,
fondatrice de
La Maison des femmes**

Après plusieurs années consacrées à modéliser un parcours de soins adapté aux patientes victimes de violences, l'équipe a atteint une certaine maturité doublée d'une solide expertise. L'heure est venue de mieux organiser et formaliser les différentes prises en charge, de renforcer les ressources humaines et de préparer l'avenir.

Organiser l'accueil en urgence des victimes de viol dans l'unité CORALIS participe pour nous de ce progrès dans l'importance accordée aux victimes, que ce soit dans la simplification de leurs parcours ou dans la richesse de l'accompagnement proposé.

Il en va de même pour les femmes en demande d'IVG pour lesquelles nous avons immédiatement mis en place des modalités de prise en charge respectant la nouvelle loi, qui prolonge le délai pour y recourir de 15 jours. La qualité de l'accueil et de l'accompagnement reste pour nous un objectif prioritaire, sans oublier la prévention des risques psycho-sociaux chez les soignants.

La formation continue, les retours d'expérience et les séances de simulation des situations critiques nous permettent par ailleurs de garantir la sécurité des soins.

Ces différentes actions sont une source de cohésion et de fierté pour l'équipe, et contribuent à la pérennité de nos engagements.



Deux structures pour un même objectif

Deux documents complémentaires se partagent le récit de l'activité 2022 de La Maison des femmes de Saint-Denis, représentée par ses deux entités :

L'Unité de soins « La Maison des femmes », propose un accompagnement global aux femmes de Seine-Saint-Denis victimes de violences ou en difficulté : prise en charge somatique, psychique et psycho-sociale.

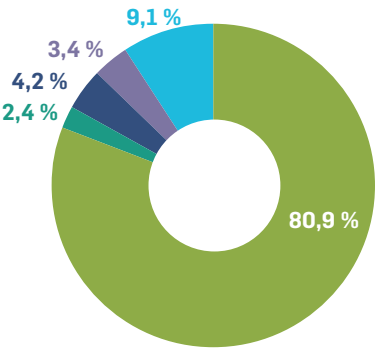
L'Association soutient financièrement l'activité de l'Unité de soins et fait rayonner son modèle. Elle s'implique également dans les domaines de la formation, de la prévention, du plaidoyer et de l'hébergement.

Soutenir une artiste engagée pour la cause des femmes

Alice Murillo choisit, dans son travail personnel, d'illustrer le combat des femmes. Nous avons souhaité offrir un espace d'expression à sa démarche qui rejoint notre mission. www.alicemurillo.fr - @alice.murillo.photo

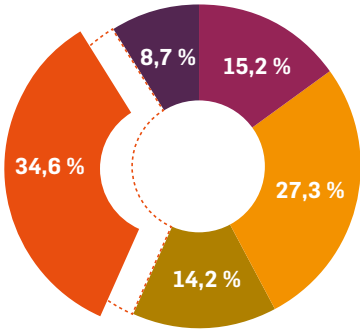
Chiffres clés 2022

L'équilibre des comptes



EMPLOIS : 2 177 210 €

- Salaires : 1 761 771 €
- Dépenses médicales : 51 900 €
- Dépenses générales : 90 767 €
- Amortissements : 74 844 €
- Charges de structure, logistique et gestion : 197 928 €



RESSOURCES : 2 177 210 €

- Production de soins : 330 518 €
- Financements publics : 594 256 €
- Financements privés* : 310 000 €
- Dotation d'équilibre de l'Association : 753 350 €
- Financement direct par le Centre hospitalier : 189 086 €

*L'Unité de soins reçoit en 2022 un soutien de Korian spécifiquement pour l'ouverture de l'unité CORALIS et une dotation de 10 000 €, suite à l'obtention du Prix « Simone de Beauvoir pour la liberté ».

L'équipe

50 SALARIÉS DE L'HÔPITAL (ÉQUIVALENT À 29,2 ETPT)

EN HAUSSE DE 8 % PAR RAPPORT À 2021

12 PRESTATAIRES animateurs d'ateliers et praticiens en soins psycho-corporels

2 343 HEURES DE BÉNÉVOLAT au sein des permanences administrative, juridique, emploi et en soutien des ateliers

L'activité

17 000 CONSULTATIONS individuelles + 2 514 PARTICIPATIONS aux groupes de parole, ateliers et permanences

File active

4 200 FEMMES VUES AU MOINS UNE FOIS EN 2022

File active par unité de soins spécialisée

UNITÉ SANTÉ SEXUELLE ET IVG : 2 200 PATIENTES
UNITÉ VIOLENCES, MUTILATIONS ET CORALIS : 2 000 PATIENTES

60 à 90 FEMMES ACCUEILLIES PAR JOUR

Les soins

1 157 IVG dont 5 % chez des mineures

- 40 % D'IVG MÉDICAMENTEUSES
- 40 % PAR ANESTHÉSIE GÉNÉRALE
- 20 % PAR ANESTHÉSIE LOCALE

2 147 CONSULTATIONS DE PSYCHOLOGUES + 1 008 CONSULTATIONS DE PSYCHIATRES = 20 % DES CONSULTATIONS TOTALES

1 811 CONSULTATIONS dédiées à la prise en charge des mutilations sexuelles féminines

Formation et prévention

212 PROFESSIONNELS FORMÉS VIA LA FORMATION IN-VIVO ANIMÉE PAR PLUS DE 20 MEMBRES DE L'ÉQUIPE OU SPÉCIALISTES

105 INTERVENTIONS EN MILIEU SCOLAIRE PRÈS DE 2 000 ÉLÈVES TOUCHÉS

32 ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES PARTENAIRES

> L'équipe

La gouvernance se renforce

- La Dr Tiphaine de Foucher est nommée adjointe à la médecin-chef de service. Elle a pour mission de superviser l'ensemble des activités, mais aussi de proposer de nouvelles modalités d'organisation et de coordination.
- 2 praticiennes hospitalières rejoignent l'équipe : une médecin responsable de l'unité Violences et une médecin-légiste responsable de la nouvelle unité CORALIS.



L'équipe se développe : 5 professionnels nous rejoignent

- 1 médecin au sein de l'équipe de l'unité Santé sexuelle et IVG
- 2 infirmières au sein de la nouvelle unité CORALIS
- 2 secrétaires médicales
- La Maison des femmes obtient par ailleurs un agrément pour un poste d'interne de gynécologie médicale qui vient en complément du poste d'interne de gynécologie-obstétrique « Inter-CHU », attribué régulièrement. Le rôle de ces deux internes est essentiel pour assurer la continuité des soins et permettre une prise en charge optimale des situations d'urgence.

Les professionnels transmettent leurs compétences

Le modèle de La Maison des femmes suscite l'intérêt : au cours de l'année, 57 stagiaires ont été accueillis, en observation ou dans le cadre de leur formation initiale. 2 étudiants en médecine, en service sanitaire, nous accompagnent chaque année.

Un poste d'interne en gynécologie médicale : la reconnaissance de notre compétence.

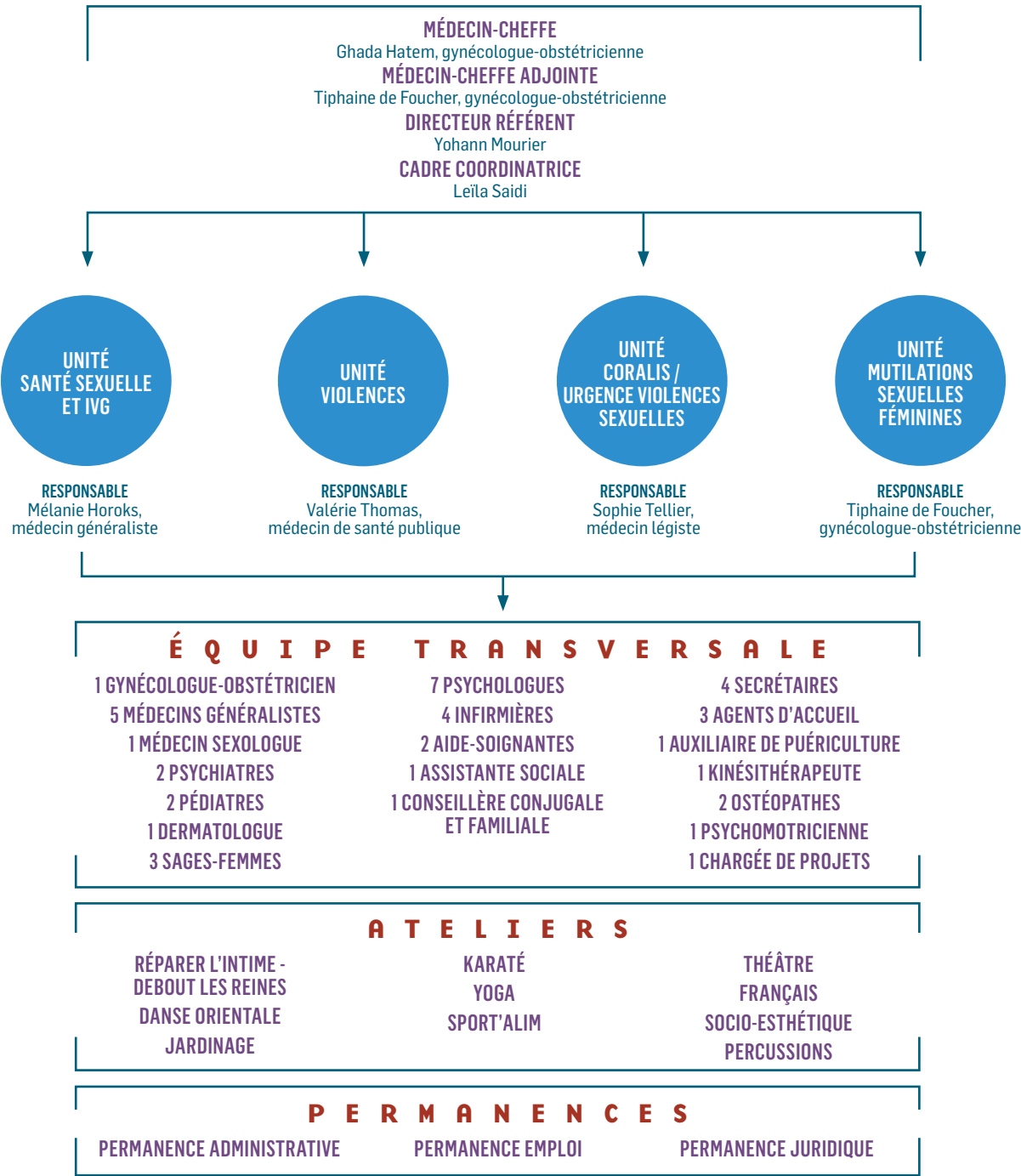
Cet agrément représente une belle opportunité de transmettre aux jeunes médecins des compétences spécifiques et une certaine philosophie du soin, propres à l'équipe de La Maison des femmes.

L'occasion éventuelle de recruter une jeune porteuse de projet qui aura à cœur de militer pour la création d'une Maison des femmes dans sa ville :

« J'ai appris durant mon internat bien plus que durant tous mes stages précédents. Je n'exercerai plus mon métier de la même façon, et je pense que tous les internes devraient bénéficier d'un semestre dans une Maison des femmes ». Marie, interne



ORGANIGRAMME (au 31.12.2022)



➤ Les unités de soins

Une nouvelle unité, CORALIS : Centre d'Orienta-tion, de Recherche et d'Assistance Légale face aux Infractions Sexuelles

Ouverte en novembre, l'unité CORALIS prend en charge les femmes de plus de 15 ans, ayant subi un viol ou une agression sexuelle depuis moins de 5 jours en Seine-Saint-Denis. Sans rendez-vous, 24h/24 et 7j/7.

Unité Santé sexuelle et IVG

L'unité Santé sexuelle et IVG prend en charge toutes les demandes de soins en rapport avec la sexualité, la contraception, l'avortement et les infections sexuellement transmissibles, sans condition de ressources. Elle assure également les séances d'éducation à la vie affective et sexuelle en milieu scolaire.

Unité Violences

L'équipe de La Maison des femmes a travaillé collectivement à la restructuration du parcours de soins dédié aux femmes victimes de violences. L'analyse rétrospective de son fonctionnement, de ses forces et de ses pistes d'amélioration, a permis de valider la pertinence d'un parcours de soins initié par une demi-journée d'hospitalisation, en vue de la mise en place de l'« Hôpital de Jour Violences » en janvier 2023.

Unité Mutilations sexuelles

La Maison des femmes poursuit l'accompagnement des femmes excisées en proposant une prise en charge globale grâce à une équipe de psychologue, sexologue, gynécologue et chirurgien.

Ateliers et permanences

Deux nouveaux ateliers

Un nouvel atelier Yoga ouvre le samedi et un atelier Sport'Alim, alliant sport et nutrition, est proposé chaque mercredi aux patientes.

Des partenariats pour renforcer les propositions d'accompagnement

L'école THOT, spécialiste dans l'apprentissage du français pour des personnes réfugiées, coordonne désormais l'atelier français et l'équipe de bénévoles de l'atelier. La formatrice apporte son expertise et des outils pour l'accompagnement et l'orientation des patientes en fonction de leurs besoins linguistiques.

Une permanence emploi mensuelle

Des conseillères de l'antenne Pôle emploi de Saint-Denis proposent désormais une permanence mensuelle à La Maison des femmes. Elles interviennent en complément de l'action d'information et d'orientation proposée par les bénévoles de la permanence emploi.



« Jour 2 de la formation In-Vivo, je retiendrai deux choses : il est indispensable de travailler en équipe pluridisciplinaire et ce n'est pas à la femme qui a subi des violences de coordonner ses actions, il faut l'accompagner et se servir du secret professionnel partagé. »

Une participante, session de juin 2022



➤ Formation et prévention

Formation In-Vivo

Le module de formation In-Vivo est une initiation à la prise en charge des violences, à travers le modèle de La Maison des femmes de Saint-Denis. Deux sessions sont proposées chaque année, en janvier et en juin. Chacune permet à 120 professionnels de venir rencontrer l'équipe et de bénéficier d'apports théoriques et pratiques pour l'amélioration de la prise en charge des victimes. De plus en plus de professionnels issus de centres hospitaliers participent à In-Vivo : ils représentent 47% des participants de la session de juin 2022.

Prévention : interventions en milieu scolaire

La Maison des femmes propose des séances d'éducation à la vie sexuelle et affective aux élèves de collèges et lycées du territoire, avec un focus sur la prévention des violences. Cette mission de prévention est soutenue par des actions de plaidoyer, menées par l'Association, pour renforcer l'application de la loi de 2001 qui prévoit normalement trois séances d'éducation à la vie sexuelle et affective en milieu scolaire, dès la primaire.



> Pour en savoir plus, rendez-vous en pages 10 et 11 du rapport de l'Association.

Du théâtre pour briser le tabou de l'inceste

En 2022, un partenariat avec la compagnie Aziadé est initié pour diffuser la pièce de théâtre « Quelque chose » auprès de lycéens et collégiens : un outil pédagogique qui combine la projection d'un film et un théâtre-forum pour briser le tabou de l'inceste et prévenir les violences sexuelles.

► Un nouvel accueil en urgence pour les victimes de violences sexuelles

102 000 victimes de viols ou tentatives de viol en moyenne chaque année. 83 % de filles, 17 % de garçons. Accueillir les victimes dans un lieu unique pour une prise en charge médico-légale immédiate, leur offrir un soutien médico-psychologique à court et moyen termes, nous a semblé la réponse la plus pertinente. L'unité CORALIS a vu le jour en novembre 2022.

Le constat

La plupart des victimes se sentent abandonnées, ne sont pas crues, et 83 % d'entre elles témoignent qu'elles n'ont jamais été reconnues ni protégées. Lorsque ces victimes d'infractions sexuelles consultent aux urgences et qu'elles souhaitent déposer plainte, elles sont réorientées vers le commissariat puis aux Urgences Médico-Judiciaires (UMJ). Lorsqu'elles ne souhaitent pas déposer plainte dans l'immédiat, les soins médicaux sont généralement prodigués aux urgences, mais aucun prélèvement médico-légal à visée d'identification de l'agresseur n'est effectué. Les statistiques nationales font état de 10 % de dépôts de plainte.

Spécificités de l'unité CORALIS

Le projet CORALIS s'appuie sur l'expérience de La Maison des femmes du CHU Saint-Pierre à Bruxelles (320 rue Haute). L'unité CORALIS permet aux femmes de plus de 15 ans ayant subi une agression sexuelle depuis moins de 5 jours en Seine-Saint-Denis de bénéficier en un lieu unique :

- > des examens médicaux nécessaires
- > des mesures de prévention des grossesses non désirées et des Infections sexuellement transmissibles (pilule d'urgence, traitement post exposition VIH et sérovaccination Virus de l'hépatite B)
- > de prélèvements à visée médico-légale
- > de la rédaction d'un certificat médical initial avec cartographie des lésions avant leur disparition
- > d'un dépôt de plainte sur site, ou de la conservation des preuves pour une durée de 3 ans, si elles ne souhaitent pas déposer plainte dans l'immédiat
- > d'un suivi médico-psychologique à court et moyen termes, avec orientation vers les autres unités de soins de La Maison des femmes, si indiqué.

Deux éléments clés ont permis l'ouverture de cette unité :

Cette nouvelle prise en charge a été rendue possible grâce à la signature en décembre 2021 d'un protocole inédit entre le parquet du tribunal judiciaire de Bobigny, la direction territoriale de la sécurité de proximité de la Seine-Saint-Denis et le Centre hospitalier de Saint-Denis et grâce au soutien financier de partenaires institutionnels ou privés, notamment : le Fonds Social Européen, la Région Île-de-France, l'entreprise Korian.

« Chaque victime de violences sexuelles doit pouvoir être accueillie et soignée, qu'elle ait ou non déposé plainte. »

Sophie Tellier, médecin légiste, responsable de l'unité CORALIS



Le parcours de soins proposé

La patiente est d'abord accueillie par une infirmière, dans un espace chaleureux et sécurisé, pour une première évaluation de la situation. Un examen médico-légal avec réalisation de prélèvements à visée conservatoire est ensuite proposé.

Les preuves collectées peuvent être conservées à La Maison des femmes, sous scellés et à disposition des autorités judiciaires.

Un parcours de soins coordonné alliant soins médicaux, accompagnement psychologique, social et juridique peut être proposé.

1 VICTIME DE VIOL SUR 10 DÉCLARE AVOIR DÉPOSÉ PLAINTÉ

(Observatoire national des violences faites aux femmes, 2020)

➤ L'allongement du délai de l'IVG, un progrès pour les femmes

Le 23 février 2022, la loi visant à renforcer le droit à l'avortement est définitivement adoptée et le délai d'accès à l'IVG allongé de 12 à 14 semaines. La Maison des femmes met en place de nouvelles pratiques pour être en mesure de répondre rapidement à cette avancée.

Un combat de longue haleine

Depuis sa création, La Maison des femmes soutient le droit des femmes à disposer de leur corps, ainsi que l'accès à l'IVG dans des conditions bienveillantes et sécurisées. Aussi, la loi portée par la députée Albane Gaillet, votée le 23 février, qui accorde un délai supplémentaire de 15 jours pour avorter, a été saluée par l'ensemble de l'équipe comme un indéniable progrès.

Acquisition de nouvelles compétences

Mais avorter plus tardivement nécessite de maîtriser certains gestes et d'acquérir de nouvelles compétences.

Admirative de l'organisation simple et fluide de cette prise en charge aux Pays-Bas, où les françaises qui en ont les moyens se rendent depuis toujours pour avorter « hors délai » (rappelons qu'aux Pays-Bas, l'IVG est légale jusqu'à 24 semaines d'aménorrhée), l'équipe s'y est rendue en simple observatrice.

Les médecins de l'unité Santé sexuelle et IVG ont été accueillis très chaleureusement par le personnel de la clinique Bloemenhove dans la banlieue d'Amsterdam, qui a accepté de partager ses procédures et leur a ouvert les portes de son bloc opératoire.

Formation des équipes

Forts de cette nouvelle compétence, les professionnels de La Maison des femmes ont adapté leurs protocoles de prise en charge et participé à la formation de l'équipe de la maternité du Centre hospitalier Delafontaine.



On estime à 5 000 le nombre de françaises qui partent à l'étranger chaque année pour avorter.

La Clinique Bloemenhove, aux Pays-Bas, pratique les IVG jusqu'à 22 semaines d'aménorrhée. Les centres de planification familiale en France leur adressent de nombreuses patientes.



➤ Pour en savoir plus sur notre engagement rendez-vous en page 12 du rapport de l'Association.

LA MAISON DES FEMMES EST ÉQUIPÉE DE TROIS ÉCHOGRAPHES QUI PERMETTENT DE CALCULER L'ÂGE ET LA LOCALISATION DE LA GROSSESSE, NOTAMMENT DANS LES SITUATIONS D'URGENCE



« La majorité des femmes font leur demande d'IVG rapidement après la découverte de leur grossesse. Il faut déconstruire l'idée selon laquelle les délais auraient un impact sur la prise de décision des femmes.

Derrière une demande tardive, il y a toujours une explication : absence de symptômes, erreur de diagnostic, empêchements dus à la situation familiale ou à un contexte de violences, désert médical... L'allongement des délais répond à un besoin réel d'amélioration de la prise en charge de ces femmes en situation complexe. »

Mélanie Horoks, médecin responsable de l'unité Santé sexuelle et IVG

► Perspectives 2023

Déployer l'hôpital de jour au sein de l'unité Violences

Face à l'accroissement constant de la file active de nos patientes, il est devenu nécessaire de renforcer notre procédure de prise en charge et d'élaborer des parcours de soins qui préparent, dès l'inclusion, la sortie du dispositif, en toute sécurité. Cette nouvelle organisation permettra :

- de valider l'indication d'une prise en charge à La Maison des femmes pour chaque nouvelle patiente
- d'offrir une évaluation médico-psycho-sociale « en un temps »
- d'élaborer un parcours de soins personnalisé après concertation collective
- d'engager la patiente dans sa prise en charge, au travers d'un véritable « contrat de soins »
- d'évaluer l'évolution de la situation afin d'orienter la patiente, une fois stabilisée, vers des dispositifs adaptés.

Renforcer l'identification de l'unité CORALIS par les professionnels concernés et le grand public

Il nous faut promouvoir la nouvelle unité CORALIS, notamment dans les structures où elle serait particulièrement utile, telles que les universités, du fait de la prise de conscience du caractère massif des violences sexuelles et sexistes qui y sont perpétrées. L'évaluation de la pertinence de cette unité devrait permettre d'envisager son déploiement à l'échelle du collectif ReStart.

Créer une unité « Santé mentale »

La santé mentale est au cœur de nos parcours de soins, et nous avons pu renforcer progressivement l'équipe en recrutant de nouveaux psychiatres et psychologues. Le temps est maintenant venu de mieux structurer cette équipe, dont les missions sont transversales, au bénéfice de nos quatre unités de soins.

Adapter les espaces de travail et de consultations à ces enjeux de développement

La fréquentation croissante de notre établissement nous impose le recrutement de nouveaux professionnels pour répondre à l'ensemble des besoins. Alors que nous nous pensions à l'abri de ces difficultés grâce à l'ouverture de notre extension en 2021, nous voilà encore à la recherche de nouveaux espaces : une « Bulle » pour les enfants, des bureaux préfabriqués pour les soignants... Une chose est certaine, il nous en faut à nouveau « plus » !



➤ Merci à nos soutiens !

LES PARTENAIRES PUBLICS



L'ACADÉMIE DES MÉCÈNES



LES ENGAGÉS SOLIDAIRES

ENTREPRISES DONATRICES ET FONDATIONS : Apple, Elyan Partners, Euroclear, Flusin Notaires & Associés, Fondation Andera Partners, Fondation Deloitte, Fondation On Seniors' Side, Ginini Antipode, Les Dîners de Pierre, McKinsey, Mosaert, Rouchon Paris, Scannell Properties, Unéo, Veolia Environnement

OPÉRATIONS SOLIDAIRES : Absolution, Bangle Up, Cabinet APTIC, Claudie Pierlot / Les Bienfaiteurs, Etam, Kuure Bazar / Collab for love, Le Monde Sauvage, Meuf Paris, Mountain Girl, Rive Droite / Les Bienfaiteurs, Smoon Lingerie, The Body Shop, The Cool Republic, Zeina

ARRONDIS SOLIDAIRES : en caisse Franprix – achat en ligne Gambettes Box, My Little Box – sur salaire : BETC, Chloé, Nestlé.

LES VOLONTAIRES SOLIDAIRES

ENTREPRISES DONATRICES : Delmont Imaging, Fondation Lendys, Fonds de dotation Fondatom, Fonds de dotation Fortil, Mamatinale, Momentum SNC, PM Filtration, Seyna

OPÉRATIONS SOLIDAIRES : Alcatela / « Le Paris féminin », Baya / Les Bienfaiteurs, Big Mama, Harris Wilson, Huygens, Jolies Mômes / Les Bienfaiteurs, Lollipops, Mamans & Merveilles, Meetic, Melrose Studio Tatoo, Odile Bailloeu, Orta, Simone Pérèle.



1, chemin du Moulin Basset - 93200 Saint-Denis
01 42 35 61 28
www.lamaisondesfemmes.fr